

Procès-verbal

du 139^e congrès de la BCS du mardi 17 juin 2025,
9 h – 10 h 10, Bernexpo, Berne

Ordre du jour

1. **Accueil et allocution de bienvenue du président de la BCS, Silvan Hotz**
2. **Ordre du jour formel**
 - 2.1 Désignation des scrutateurs et scrutatrices
 - 2.2 Dénombrement des votants et votantes (nombre)
3. **Procès-verbal du congrès 2024**
4. **Acceptation du rapport annuel 2024**
5. **Approbation des comptes annuels 2024**
6. **Décision sur l'affectation du bénéfice de 2024**
7. **Décharge des membres du comité central**
8. **Élections**
 - 8.1. **Élection du président**
 - 8.2. **Élection des membres du comité central**
Réélection des membres sortants et élection d'un nouveau membre; élection in globo
9. **Fixation des cotisations annuelles 2026**
10. **Élection de l'organe de révision**
11. **Motions conformément à l'art. 21 des statuts**
12. **Nomination des membres d'honneur**
13. **Divers**

Participants et participantes

Présidence	Silvan Hotz, Baar, président
Comité central	membres du comité central
Délégués et déléguées	selon liste séparée
Autres participants	Urs Wellauer-Boschung, directeur de la BCS Gérard Fornerod, candidat au CC
Organe de révision	Andreas Oester, T & R AG, Gümligen / BE
Scrutateur et scrutatrice	Tamara Bigler, Theo Meier
Procès-verbal	Claudia Vernocchi
Hôte	Andreas Oester, T & R AG

1. **Accueil et allocution de bienvenue du président de la BCS, Silvan Hotz** **Congrès 17.6.2025**

Silvan Hotz souhaite la bienvenue aux personnes présentes et précise qu'il prononcera son discours lors de la deuxième partie du congrès, en présence des hôtes.

Le président déclare ouvert le 139^e congrès.

2. **Ordre du jour formel** **Congrès 17.6.2025**

2.1 **Désignation des scrutateurs et scrutatrices**

Le président constate que les invitations au congrès ont été envoyées aux délégués et déléguées à temps. L'invitation et l'ordre du jour ont également été publiés en temps utile dans Panissimo, et les documents ont été mis en ligne dans les délais sur notre site web, sur l'intranet.

L'ordre du jour ne fait l'objet d'aucune remarque.

Tamara Bigler et Theo Meier sont proposés comme scrutatrice et scrutateur.

Décision: Tamara Bigler et Theo Meier sont élus scrutatrice et scrutateur.
--

2.2 **Dénombrement des votants et votantes (nombre)**

71 délégués et déléguées sont présents. La majorité absolue est de 36. Le congrès délibère valablement.

3. Procès-verbal du congrès 2024

Congrès 17.6.2025

Le procès-verbal du dernier congrès a été mis en ligne sur l'intranet. Le comité central propose d'approuver le procès-verbal.

Personne ne demande la parole.

Décision: le procès-verbal du congrès 2024 est approuvé à l'unanimité.

4. Acceptation du rapport annuel 2024

Congrès 17.6.2025

Le rapport annuel est publié sur internet. Urs Wellauer-Boschung rend compte des activités de l'association en 2024 et du travail des différents organes. Il remercie le président, le comité central, le comité de direction ainsi que le personnel des institutions, du secrétariat central et de l'École professionnelle Richemont pour leur travail. [Rapport annuel...»](#)

Le comité central propose d'approuver le rapport annuel.

Personne ne demande la parole concernant le rapport annuel.

Décision: le rapport annuel 2024 est approuvé à l'unanimité.

5. Approbation des comptes annuels 2024

Congrès 17.6.2025

La parole est donnée à Martin Schnyder, responsable des finances de la BCS. Il rend compte du travail de la commission des finances et remercie ses membres, Maja Fahrni, Chris Berger, Peter Lyner et Wilhelm Ohnmacht, pour leur collaboration et leur engagement.

Martin Schnyder décrit l'année écoulée comme relativement calme. Il a dû prendre acte du départ de Maja Fahrni de la commission des finances et cherche actuellement à pourvoir ce poste avec une personne qualifiée. La commission des finances s'est réunie à deux reprises en interne et à deux reprises avec les responsables de la révision de la BCS et de l'École professionnelle Richemont. En collaboration avec Urs Wellauer-Boschung, directeur de la BCS, et Reto Fries, directeur de l'École professionnelle Richemont, toutes les affaires financières ont été préparées pour le comité central.

Martin Schnyder explique que la BCS peut se réjouir d'une année boursière réussie, qui permet d'oublier rapidement le difficile exercice de 2023. La BCS a racheté les dernières actions de SBC Fiduciaire SA à l'OBC (association régionale de Suisse orientale), à l'ARABPC (association romande des artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs) et à la BCBS (Bäcker-Confiseure Bern-Solothurn), et grâce au bon exercice, les a immédiatement amorties à leur valeur nominale, de sorte que toutes les actions de SBC Fiduciaire SA figurent désormais au même cours dans les comptes. Cette dépréciation a été comptabilisée dans les comptes courants.

Les projets suivants, ayant un impact financier direct, ont pu être clôturés ou lancés au cours de l'année écoulée: provisions pour la rénovation prochaine des toilettes de la Maison des boulangers-confiseurs de la Seilerstrasse, à Berne, ainsi que pour la nouvelle plateforme MSST. Martin Schnyder souligne que ces deux éléments sont ainsi préfinancés. La refonte de la nouvelle Orfo en production est en bonne voie et le financement est réglé.

En ce qui concerne les biens immobiliers, les provisions annuelles pour d'éventuelles réparations ont été constituées. L'ensemble des biens immobiliers a fait l'objet d'une analyse de portefeuille après cinq ans. Les prochaines étapes seront planifiées en fonction des résultats, selon Martin Schnyder.

Comptes annuels consolidés de la SA et de la fondation Richemont: ils ont été approuvés par le conseil de fondation et le comité central de la BCS, avec un bénéfice de 4 489 francs. Ce bénéfice a été transféré aux fonds propres. Les fonds propres consolidés s'élèvent à 663 485 francs.

Comptes annuels 2024 de la fondation de la caisse de secours: cette caisse étant une fondation, c'est le conseil de fondation, respectivement le comité central, qui statue sur les comptes annuels. Ceux-ci doivent uniquement être portés à la connaissance de l'assemblée des délégués et déléguées. Conformément à l'objet de la fondation, une aide de 75 670 francs a pu être octroyée. Les comptes annuels 2024 de la fondation de la caisse de secours ont été approuvés par le conseil de fondation et le comité central, avec un bénéfice de 6 361,22 francs.

Compte de résultat 2024 de la BCS: légèrement supérieurs à ceux de 2023, les produits s'élèvent à 3 052 585,90 francs. Le total des charges s'élève à 3 382 629,51 francs, soit 156 610,61 francs de plus qu'en 2023, notamment en raison des coûts liés à la révision totale de la formation en production. Le bénéfice annuel s'élève à 21 749,96 francs.

Fortune de l'association en 2024: 4 888 028,48 francs

Le comité central recommande à l'assemblée des délégués et déléguées de transférer le bénéfice aux fonds propres, ce qui porterait ceux-ci, après report de bénéfice, à 4 909 778,44 francs.

Martin Schnyder adresse des remerciements particuliers à Pistor AG, qui soutient très généreusement la BCS et ses membres. Il tient également à remercier Panvica, SBC Fiduciaire SA, ainsi que les autres partenaires et sponsors de l'association pour leur excellente collaboration. Martin Schnyder adresse également ses plus sincères remerciements aux deux directeurs, Urs Wellauer-Boschung et Reto Fries, ainsi qu'à leurs équipes, pour leur engagement remarquable au service des membres. Enfin, le chef des finances de la BCS remercie les membres eux-mêmes, sans lesquels l'association et ce magnifique métier n'existeraient pas.

Les délégués et déléguées du congrès prennent acte du résultat annuel 2023 de la fondation de la caisse de secours.

Le comité central propose d'approuver les comptes annuels 2024.

Décision: les comptes annuels 2024 sont approuvés à l'unanimité.

6. Décision sur l'affectation du bénéfice de 2024

Congrès 17.6.2025

Le comité central propose de transférer le bénéfice de 2024 aux fonds propres.

Décision, unanime: le bénéfice de 2024 est transféré aux fonds propres.

7. Décharge des membres du comité central

Congrès 17.6.2025

Le comité central demande la décharge. Les membres du CC ne participent pas à ce vote.

Décision: les délégués et déléguées donnent décharge aux membres du comité central à l'unanimité.

Le président remercie les délégués et déléguées pour la confiance témoignée, et exprime également sa gratitude à ses collègues du comité central. Les échanges sont fructueux, collégiaux, parfois controversés, mais toujours dans l'intérêt de la BCS et de l'ensemble du secteur.

8. Élections

Congrès 17.6.2025

8.1. Élection du président

Pour ce point de l'ordre du jour, le vice-président Jean-François Leuenberger prend la parole et recommande, au nom du comité central, la réélection du président Silvan Hotz.

8.2. Élection des membres du comité central

Motion du comité central: réélection des membres sortants et élection d'un nouveau membre et représentant de la Suisse romande, Gérard Fornerod, Confiserie-tea-room Fornerod à Morges (VD), in globo.

Décision: Silvan Hotz est réélu président sous les applaudissements.

Décision: Gérard Fornerod est élu au comité central en tant que deuxième représentant régional pour la Suisse romande. Les membres sortants du CC sont réélus in globo.

Gérard Fornerod confirme son acceptation de l'élection.

Le comité central se compose comme suit: Hotz Silvan, Bäckerei Hotz Rust AG, Baar (ZG), président; Fornerod Gérard, Confiserie-tea-room Fornerod, Morges (VD), représentant Suisse romande; Frei Dominik, Bäckerei-Konditorei Frei AG, Nussbaumen (AG), représentant Argovie-Bâle; Frunz Lisa, Bebié Konditorei Confiserie GmbH, Lucerne, département commerce de détail; Hasler Manfred, Ueli der Beck AG, Urtenen-Schönbühl (BE), représentant Berne-Soleure; Knobel Adrian, Bäckerei Knobel, Altendorf (SZ), représentant Suisse centrale; Leuenberger Jean-François, Boulangerie chez Jean-Pierre, Courtelary (JU), représentant Suisse romande/vice-président; Lyner Peter, Beck Lyner, Winterthour (ZH), représentant Zurich-Schaffhouse; Menzi Gregor, Bäckerei Abderhalden AG, Wattwil (SG), représentant Suisse orientale; Pfister Konrad, Bäckerei-Conditorei Fleischli AG, Niederglatt (ZH), représentant grandes entreprises; Räber Roland, Bäckerei-Konditorei-Café Jonerhof, Jona (SG), département assurances sociales et de personnes; Ricigliano Daniel, Pasticceria Ricigliano SA, Lugano (TI), représentant Tessin; Schnyder Martin, Confiserie Roggwiler AG, Saint-Gall, département finances; Signer Peter, Bäckerei-Konditorei-Café Signer, Zizers (GR), département formation en production.

9. Fixation des cotisations annuelles 2026

Congrès 17.6.2025

Le comité central propose de ne pas modifier les cotisations.

Décision, unanime: les cotisations annuelles restent inchangées pour 2026.

10. Élection de l'organe de révision

Congrès 17.6.2025

Le comité central propose de réélire la société T + R AG, de Gümligen / BE, pour un contrôle restreint des comptes annuels 2025.

Décision: la société T + R AG de Gümligen / BE est réélue à l'unanimité pour un contrôle restreint des comptes annuels 2025.

Andreas Oester, représentant de la société T & R AG déclare accepter l'élection.

11. Motions conformément à l'art. 21 des statuts

Congrès 17.6.2025

Aucune motion n'ayant été déposée à l'attention de l'AD 2025, ce point de l'ordre du jour n'est pas traité plus avant.

12. Nomination des membres d'honneur

Congrès 17.6.2025

Le comité central a reçu, examiné et accepté à l'unanimité une proposition de nomination au titre de membre d'honneur. Il s'agit d'Andrea Wehren. Elle s'est en effet investie activement pendant de nombreuses années au sein de différents organes de notre association. Silvan Hotz tient tout particulièrement à remercier Andrea Wehren pour son engagement exceptionnel en faveur du commerce de détail. Elle a réussi avec succès sa FPS, est experte EPS et a siégé jusqu'en 2019 au sein de l'ancien comité central. Elle s'y est toujours distinguée comme une membre très bien préparée, critique et compétente. Depuis 2013, Andrea Wehren a été active au sein de la commission de formation initiale du commerce de détail, ainsi que membre des branches de formation et d'examen (F+E). Elle a également occupé la fonction de responsable de CI pendant des années. Cette professionnelle du secteur est une formatrice principale expérimentée depuis fort longtemps, et l'est encore aujourd'hui pour vente 2022+. Elle est en outre cheffe experte pour les cantons de Berne et de Soleure, et a apporté son soutien à la partie germanophone du canton du Valais. Elle a également officié en tant qu'experte lors de plusieurs événements SwissSkills, notamment à Berne et à Lucerne. À Schönried, elle dirige avec succès la Bäckerei Konditorei Lebensmittel Chnuser-Becke, qui possède une succursale à Gstaad. Le comité central propose aux délégués et déléguées d'accepter la nomination d'Andrea Wehren comme membre d'honneur.

Décision: Andrea Wehren est nommée membre d'honneur à l'unanimité.

Silvan Hotz félicite Andrea Wehren pour son élection au titre de membre d'honneur, puis lui remet le diplôme ainsi qu'un présent.

Émue et sans voix, Andrea Wehren se dit surprise. Elle ne s'attendait pas à cette distinction; elle s'est investie avec passion. Ce travail l'a comblée. Elle est reconnaissante des magnifiques rencontres qu'elle a faites dans le secteur.

Le prochain congrès aura lieu le mardi 9 juin 2026 à Berne.

Éric Emery, président de l'association cantonale genevoise, prend la parole: le comité central travaille à l'avenir de l'association, la révision totale de la formation initiale en production est en cours et l'École professionnelle Richemont élabore sa future stratégie. Éric Emery remercie Reto Fries, Sébastien Knecht, Jean-François Leuenberger et Harisa Reiz, qui se sont rendus à Genève pour s'informer de la situation dans le canton.

Il y a déjà 20 ans, Jean-Charles Ruckstuhl, alors président cantonal genevois, avait averti que les shops des stations-service avaient commencé à importer du pain et des produits de boulangerie et à les cuire sur place. Cette annonce avait fait sourire certains collègues. Aujourd'hui, tous les shops de stations-service vendent du pain et des produits de boulangerie, 7 jours sur 7, jusque tard le soir. Genève est un véritable «laboratoire d'expériences»: ce qui s'y passe devient réalité dans toute la Suisse dix ans plus tard.

La situation à Genève est aujourd'hui catastrophique: on y compte notamment 66 shops de stations-service, 42 Migros, 50 Coop, 6 Lidl, 4 Aldi, 2 Manor, 3 TresAlp'ain et 3 Palières (chaînes françaises), ainsi que 123 boulangeries-pâtisseries-confiseries, dont seulement 53 sont membres de l'association cantonale. D'autres succursales de détaillants et de discounters sont prévues dans les prochaines années. Éric Emery estime que les membres ne peuvent compter que sur quelque 3 % de la population, alors que celle-ci est de l'ordre de 540 000 habitants et habitantes. Genève est loin des 20 % enregistrés au niveau suisse. Et ce, sans compter les importations en provenance de l'étranger.

La situation à Genève est très compliquée. Éric Emery est favorable à la liberté d'entreprise de chacun, à condition que les règles soient les mêmes pour tous. Le problème, c'est que les membres de l'association cantonale genevoise sont systématiquement contrôlés (hygiène, sécurité au travail, horaires de travail, personnes en formation, heures d'ouverture, poids et mesures, etc.), tandis que les autres boulangeries-confiseries passent entre les gouttes pour diverses raisons: absence d'enregistrement, lenteur administrative ou manque de réactivité de l'association, malgré l'engagement de Harisa Reiz. L'association cantonale genevoise est désillusionnée et déçue par les moyens mis à disposition pour garantir un traitement équitable de ses membres. C'était pourtant l'objectif visé avec l'adoption de l'obligation MSST/GBP lors du congrès, que l'on soit membre ou non. Selon l'association cantonale genevoise, le système ne fonctionne pas et les membres sont désavantagés.

Éric Emery évoque les prochaines discussions avec les partenaires sociaux concernant la convention collective de travail et demande qu'un professionnel et un Romand viennent soutenir Harisa Reiz dans cette tâche difficile.

Les Genevois ne remettent pas en cause le travail de Silvan Hotz, souligne Éric Emery. Celui-ci est très à l'écoute de toutes les régions. Mais certaines interrogations subsistent quant à l'engagement des membres du comité central, qui devraient défendre l'ensemble du secteur, et non seulement leur région. Il faut cesser d'être aimables avec ceux qui nous marchent sur les pieds et qui, ce faisant, recourent souvent à des méthodes déloyales, voire illégales. Éric Emery rappelle la lutte victorieuse menée contre Migros et Manor. Éric Emery se demande s'il incombe réellement aux Genevois d'accomplir ce travail visant à protéger les membres contre des pratiques publicitaires trompeuses et contraires à la loi. Comme ce fut le cas pour les stations-service il y a 20 ans, ce sont aujourd'hui des investisseurs étrangers, de grands groupes étrangers, des meilleurs ouvriers de France, des sommeliers du pain ou des pseudo-champions du monde, soutenus par des investisseurs ou des influenceurs, qui s'installent. Ce sont eux qui, dans les dix prochaines années, risquent de submerger nos membres.

Éric Emery espère que cet avertissement sera entendu par les responsables de l'association suisse, afin qu'ils y réfléchissent et commencent à fournir des raisons permettant de croire encore en l'égalité des chances pour tous.

Silvan Hotz explique que Genève fonctionne différemment. L'association peut soutenir les collègues genevois. Cependant, la BCS ne peut pas prendre en charge le travail de toutes les

associations cantonales. Il se réjouit de l'engagement important d'Éric Emery et de son équipe dans le canton de Genève.

La BCS soutient la CCT. Silvan Hotz est toutefois conscient que l'application des règles dans le canton de Genève constitue un défi. Il invite les membres à signaler les entreprises qui ne respecteraient pas la CCT, la sécurité au travail, l'hygiène, etc., afin que des interventions puissent être menées. Cela ne concerne d'ailleurs pas uniquement le canton de Genève, qui est le plus contrôlé après le Tessin.

Silvan Hotz clôt la partie statutaire.



Claudia Vernocchi
Procès-verbal



Silvan Hotz
Président